

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-194

Séance du 29 novembre 2023

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les amis de Rabelais »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
26	6	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian **BAUME** procuration à P. **BERTHOMIEU**, Mourad **ABADLI** procuration à J C **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Sylvain **HILLE** procuration à M. **CEGIELSKI**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **MUCCIO**, Alain **POMMIER** procuration à J-L **MORELLI**

Conseillers municipaux absents : Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Monique **GRAZIANO-BAYLE**

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les amis de Rabelais »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'association « Les amis de Rabelais » a organisé en avril 2023 une réception en hommage à Jacques Bonnaud, afin de rappeler sa vie et son œuvre ainsi que l'héritage légué à la ville de cet homme, véritable activiste de la vie culturelle bagnolaise,

Considérant que cette manifestation a participé au devoir de mémoire de tous les bagnolais à l'égard d'une personnalité du monde culturel bagnolais,

Considérant l'implication de l'association « Les amis de Rabelais », venus en soutien de la mairie pour l'organisation de cette manifestation,

Considérant la demande de l'association qui souhaite obtenir une subvention pour compenser une partie des dépenses engagées,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et solidaire ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines, et de la tranquillité publique du 15 novembre 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer à l'association exceptionnelle « Les amis de Rabelais » une subvention exceptionnelle de 400 €.
- de prélever cette dépense sur le compte « 0404-331-6574 ».

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le **04 DEC. 2023**

et publié le **04 DEC. 2023**

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

